colle

Conseil local : ----------

Nom de l'adhérent : ---------- Prénom : ----------
[Bénéficiaire du reçu don aux œuvres*]

Nom du conjoint [e] : ---------- Prénom : ----------

Adresse : ----------

Code postal : ---------- Commune : ----------

Tél dom : ---------- Tél port : ----------

Email : ----------

	Nom	Prénom	Né [e]	Établissement	Classe
1					
2					
3					
4					

enfants

Vous souhaitez

- ◌ **Participer** aux activités du conseil local de parents d'élèves
- ◌ **Être candidat [e]** au conseil d'école maternelle-élémentaire
- ◌ **Être candidat [e]** au conseil d'administration [collège, lycée, LP.]
- ◌ **Être délégué [e]** au conseil de classe, précisez laquelle :
  .....
- ◌ Un reçu don aux œuvres

Adhésion [une adhésion par famille]
• Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil FCPE, précisez lequel.....

** Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.*

DATE et SIGNATURE

Donnez un bulletin à chaque fcpe locale

Cotisation annuelle*
modulable selon les revenus,
* [Revue des parents incluse (3,35 €)]

- ◌ **20,00 €** A - non imposables
- ◌ **30,00 €** B - imposables avec reçu fiscal
- ◌ **..... €** C - soutien au conseil local
- ◌ **..... €** D - don à la FCPE 34

- ◌ **12,96 € Abonnement**
  - Lettre La Famille et l'Ecole
- ◌ **€ Total**

Règlement par chèque [à l'ordre de la FCPE] ou espèces
- Remettez votre bulletin à votre **conseil local [A]** ou envoyez le au **conseil départemental [B]**

Ces informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

Des Parents au service d'autres parents

- localement : à l'école, au collège, au lycée
- par secteurs : Béziers, Centre Hérault, Montpellier-Lunel, Sète
- au niveau départemental et régional : CDEN, CAEN
- dans les commissions : affectation, appel, bourses, transport, handicap, etc…
- pour faire respecter les droits des jeunes
- pour intervenir auprès des pouvoirs publics [préfet, inspecteur d'académie, élus…]
- pour obtenir une politique éducative adaptée à chacun des enfants scolarisés.

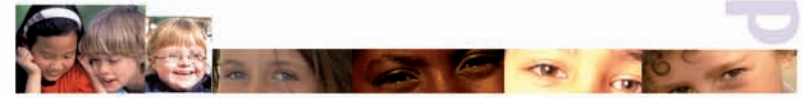

Ensemble à la FCPE Hérault pour :

- partager des idées, des expériences, des valeurs
- s'informer : site internet et liste de diffusion, encarts FCPE 34 dans la Revue des Parents
- se former : élus des conseils d'administration, d'école, de classe, de discipline, etc…
- agir dans tous les domaines de l'Education : horaires, restauration, poids des cartables, nombre de classes, remplacements, etc…

Cotisation : 5€ = fcpe nationale, 3.35€ = Revue
8.50 ou 18.50€ = fcpe départementale
3.15€ = fcpe locale

bulletin d'adhésion
à conserver

Prenez contact avec la FCPE locale [A] ou départementale [B]

B

FCPE Hérault
Butte Richemont, Bât 9
27 rue Savorgnan de Brazza
34070 MONTPELLIER
tél. 04 67 69 02 47
fax : 09.70.62.35.73
E-mail : cdpe@fcpe34.org
Site : www.fcpe34.org
Bureau de Montpellier
du lundi au vendredi de 13h à 17h
à Béziers - tél.04 67 49 34 06
E-mail : fcpe.beziers@wanadoo.fr